

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :

**Motion de soutien au
lycée MONTDORY**

SÉANCE DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 2 février à vingt heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 27 janvier 2026 s'est réuni en salle du Conseil à THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;

Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Serap ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAÏD, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Patricia BOSTMAMBRUN à David DEROSSIS,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Michelle MAGNOL à Catherine PAPUT,
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ,

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Claude GOUILLON-CHENOT

Secrétaire de séance :

Sophie DELAIGUE

MOTION DE SOUTIEN AU LYCÉE MONTDORY

- **Considérant** que le lycée Montdory de THIERS est à nouveau lourdement impacté par une baisse de dotation horaire pour la rentrée 2026 ;
- **Considérant** que le lycée a déjà été amputé de trois classes (une seconde, une première, une terminale) en juin et juillet 2025 ;
- **Considérant** que le lycée perdrait 47 heures, ce qui mettrait fin à tous les dispositifs de dédoublement et imposerait des groupes de langue à 35 élèves ;
- **Considérant** que le lycée se retrouverait ainsi avec des horaires-plancher dans quasiment toutes les disciplines et verrait une nette dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants ;
- **Considérant** que loin d'une baisse des effectifs tant évoquée, le lycée Montdory gagnerait des élèves ;
- **Considérant** que les heures dites de « lycée fragile » dont le lycée bénéficiait seront réduites de moitié à la rentrée 2026 jusqu'à être supprimées à la rentrée 2027, comme si le capital socio-culturel des élèves était subitement devenu normal ;

Dans un contexte de fragilisation toujours accrue du service public, le Conseil Municipal de THIERS souhaite affirmer que d'autres choix budgétaires doivent être faits au nom d'une école ambitieuse et soucieuse du bien-être et de la qualité des apprentissages des élèves ;

C'est pourquoi le Conseil Municipal apporte son soutien au personnel du lycée ainsi qu'aux élèves et à leurs familles et demande au Rectorat de revenir sur cette baisse de dotation qui serait préjudiciable à la jeunesse d'une Ville déjà très fragile socialement ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Apporte** son soutien sans réserve au personnel du lycée Montdory ainsi qu'aux élèves et à leurs familles ;
- **Demande** que des choix budgétaires soient faits autrement ;
- **Demande** au rectorat de revenir sur la baisse de dotation horaire appliquée au Lycée Montdory.

La secrétaire de séance,

Sophie DELAIGUE



Le Maire,



Stéphane RODIER